

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 5 25 7 50

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements *demandés*, — *acceptés*, — ou *continus*, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous empruntons au *Moniteur* son second article sur l'expédition d'Orient.

PARTIE POLITIQUE.

Après avoir dit au pays toute la vérité sur le plan de campagne et l'expédition d'Orient, il nous reste à exposer comment la politique a compris son rôle, son devoir, l'honneur de la France et l'intérêt de l'Europe.

Quelles furent les causes générales de la guerre? Pour quel intérêt la France et l'Angleterre allaient-elles porter leurs forces militaires et maritimes si loin de leurs rivages? Par quel point les différents Etats de l'Europe touchent-ils à cette question d'ordre européen? Quel est le but que l'on doit se proposer d'atteindre dans l'intérêt de tous? Comment faut-il entendre les quatre garanties acceptées de part et d'autre comme bases des négociations? Est-il juste, est-il utile de limiter la Russie dans la mer Noire? Quels seront les résultats des conférences de Vienne pour la paix ou pour la guerre? Tel est l'examen que nous voulons faire dans la seconde partie de ce travail, afin qu'à la veille des solutions décisives qui se préparent en ce moment, l'opinion publique, complètement édifiée, accepte avec une égale confiance la paix, si elle est possible, la guerre si elle est nécessaire.

On sait comment cette grande lutte s'ouvrit d'abord par un petit procès fait à la Turquie à propos des concessions qu'elle avait accordées en faveur des Latins de Terre-Sainte. La Russie ne cherchait qu'un prétexte. Pour elle le tombeau de Christ n'était que le marchepied de sa domination. Mais ce n'était pas à cette pierre sacrée que pouvait échouer la paix du monde. Le gouvernement de l'empereur des Français, en réglant cette question de la manière la plus équitable, força le cabinet de Saint-Petersbourg à démasquer sa véritable pensée. Tout le monde reconnut alors que la Russie n'avait soulevé ce débat que pour ouvrir à sa souveraineté l'entrée du Bosphore. L'interprétation abusive qu'elle tirait du traité de Kainardji n'était pas autre chose, en effet, que la déchéance morale du Sultan. Dès lors, la question cessait d'être religieuse et devenait politique. L'Europe tout entière s'y trouvait engagée. Il fallait l'amener à comprendre son intérêt, à défendre son droit, à montrer sa force.

C'est vers ce résultat que tendirent tous les efforts du gouvernement français. L'Angleterre, trompée d'abord par le prétendu caractère religieux de la question, comprit bien vite, par son sens si net et si droit, sa véritable portée. Elle sentit comme nous la menace et l'arrogance de cette domination, et sa main s'étendait déjà de notre côté, que celle de la France s'avancât du sien pour sceller l'alliance des deux grands pays qui représentent la civilisation de l'Occident.

Pour la France comme pour l'Angleterre, la question d'Orient représentait un intérêt supérieur à celui de leur propre ambition. La Russie voulait dominer à Constantinople. Il fallait l'en empêcher. La Russie, souveraine de la mer Noire, n'ayant qu'à étendre la main pour toucher au Bosphore, plaçait la Méditerranée sous la menace des flottes de Sébastopol. En avançant vers les Dardanelles, elle reculait sa frontière jusqu'au littoral de la Méditerranée. Partout où ses vaisseaux pouvaient atteindre, sa prépondérance était assurée. Du fond de ses ports inaccessibles, elle touchait à tous les empires et à tous les royaumes. Non-seulement la France et l'Angleterre avaient une rivale, non-seulement l'Allemagne s'affaïssait sous le poids du colosse penché sur elle, mais la Grèce, l'Italie, l'Espagne, l'Egypte et tous les Etats secondaires se trouvaient atteints du même coup dans leur sécurité et leur indépendance.

Chose étrange! l'Europe avait fermé les yeux au péril immense de cette invasion du Nord. En 1828, la France et l'Angleterre, unies à la Russie, brûlant à Navarin la flotte turque, avaient détruit une

force qui protégeait l'Occident. A cette époque, nous cherchions un allié à Saint-Petersbourg au lieu d'y voir un adversaire de notre influence et de notre civilisation. En 1840, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, laissant en dehors le cabinet des Tuileries, s'unissaient encore sans se suspecter. Sébastopol, fermé à toutes nos investigations, cachant dans son port inaccessible l'activité de ses chantiers et de ses arsenaux, n'apparaissait à personne comme une menace. On avait oublié que, dès 1805, une flotte partie de ce point et portant 12,000 hommes avait débarqué en Italie, et mis en présence les Français et les Russes dans la Méditerranée. Cet avertissement méritait cependant qu'on s'en souvint, car il prouvait que la Russie, du fond de l'Euxin, par la domination des détroits, pouvait atteindre jusqu'à l'entrée de l'Adriatique.

Quelques années plus tard, la Russie, ayant à lutter contre la France unie à l'Autriche, précisa bien mieux encore sa politique d'invasion, par le but qu'elle poursuivait et les moyens dont elle se servait. Le plan de cette politique est tout une révélation. Nous l'empruntons à un document authentique récemment publié dans les mémoires d'un homme d'Etat, l'amiral Tichakoff, auquel l'empereur Alexandre donnait les instructions suivantes, à la date du 19 avril 1812 :

« La conduite astucieuse de l'Autriche, qui vient de s'unir avec la France, oblige la Russie d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour déjouer les intentions hostiles de ces deux puissances. Le plus important est d'utiliser le génie militaire des peuples slaves, tels que ceux de la Serbie, de Bosnie, de la Dalmatie, du Montenegro, de la Croatie, de l'Illyrie, lesquels, une fois armés et organisés militairement, pourront coopérer puissamment à nos opérations. Les Hongrois, mécontents de leur gouvernement actuel, nous offrent aussi un excellent moyen d'inquiéter l'Autriche, de faire diversion à ses idées hostiles, et, par conséquent d'affaiblir ses ressources. Tous ces peuples, réunis à nos troupes régulières, formeront une milice assez importante, non-seulement pour prévenir les intentions hostiles de l'Autriche, mais encore pour opérer une diversion marquante sur l'aile droite des possessions françaises, et nous donner un moyen assuré de porter nos coups du côté de Nissa et de Sophia.

« Le but de la diversion contre la France doit être d'occuper la Bosnie, la Dalmatie, la Croatie, et de diriger leurs milices sur les points les plus importants de la mer Adriatique, et plus particulièrement sur Trieste, Fiume, Bocca-di-Cattaro, afin d'y établir, selon l'opportunité, des relations avec la flotte anglaise, et de faire tous nos efforts pour attiser les mécontentements du Tyrol et de la Suisse, et agir en commun avec ces courageuses populations, mécontentes de leur gouvernement actuel.

« Vous devez employer tous les moyens possibles d'exalter les populations slaves pour les mener à notre but; par exemple, vous leur promettez l'indépendance, l'érection d'un royaume slave, des récompenses pécuniaires pour les hommes les plus influents parmi eux, des décorations et des titres convenables pour les chefs et pour les troupes. Enfin, vous ajouterez tous ces moyens à ceux que vous jugerez les plus propres à les gagner, les plus conformes aux circonstances présentes. »

Telles étaient les vues de la Russie dès 1812, non-seulement contre la France, mais aussi contre l'Autriche. Ce plan incendiaire ne pouvait sortir plus à propos du secret des archives de Saint-Petersbourg pour montrer à l'Europe, et surtout au cabinet de Vienne, l'immense intérêt qu'il y a pour tout le monde à poser enfin une barrière devant une politique qui justifiait si complètement, par ses moyens et par ses fins, la prévoyance de l'empereur Napoléon I^{er}. Si les héritiers de Pierre-le-Grand pouvaient jamais dominer à Constantinople par la mer

Noire, l'Autriche, cernée, entourée de toutes parts par le bras robuste de la Russie, serait à la merci d'une entreprise comme celle dont l'audace de l'empereur Alexandre avait conçu la pensée. La Hongrie, ouverte à son action par le Danube, serait livrée à toutes les excitations de ses souvenirs. La mer Adriatique, exposée à l'attaque brusque d'une coalition slave, cesserait d'être le débouché et le rempart de l'empire autrichien, et la clef du golfe de Trieste pourrait passer, par surprise, de Vienne à Saint-Petersbourg.

Ainsi donc, rien de plus légitime, de plus nécessaire et de plus juste devant Dieu et la conscience universelle que cette résistance dont les deux gouvernements maritimes de l'Occident donnèrent le signal au mois d'avril 1854. L'Angleterre et la France tiraient l'épée pour le compte de tous les Etats. Leurs armées et leurs flottes étaient l'avant-garde de l'Europe. Ayant eu l'honneur d'arriver les premières sur le théâtre de la guerre, elles avaient le droit de compter qu'elles y seraient suivies, et elles attendaient avec confiance l'Autriche et la Prusse à ce rendez-vous de l'équilibre et de l'indépendance de l'ordre européen.

L'Autriche et la Prusse n'avaient pas hésité à se placer dans la solidarité des intérêts pour la défense desquels la France et l'Angleterre allaient combattre; elles avaient reconnu, dans les protocoles signés à Vienne, les droits de la Turquie; elles avaient repoussé les avances du Czar, qui, n'osant pas leur demander leur concours, se bornait à leur proposer la résignation de la neutralité; elles s'étaient unies par un traité pour la garantie des intérêts allemands; elles avaient mis leurs armées sur le pied de guerre, et elles avaient invité la Confédération germanique à suivre leur exemple. Mais tout en se préparant à l'action, les deux grandes Puissances allemandes hésitaient à y entrer. Ce qui leur manquait, ce n'était pas le cœur, car il ne manque jamais à des gouvernements qui ont la responsabilité de l'honneur et du salut de leur pays. Ce qui leur manquait, c'était la confiance. Co-intéressées dans les causes de la guerre, elles étaient incertaines de son but. C'est ce but qu'il importait de définir, afin de ne leur laisser ni hésitation ni défiance.

L'Empereur, ouvrant la session législative de 1854, avait dit dans son discours :

« L'Europe sait, à n'en plus douter, que si la France tire l'épée, c'est qu'elle y aura été contrainte. Elle sait que la France n'a aucune idée d'agrandissement. Elle veut uniquement résister à des empiètements dangereux. Aussi, j'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour, car ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante; c'est en se mettant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice. »

Cette solennelle déclaration ne laissait aucune incertitude sur le caractère de la guerre; elle ne permettait aucune défiance sur les intentions des gouvernements de la France et de l'Angleterre. Aussi, quand l'Allemagne nous fit demander jusqu'où nous voulions aller, fut-il facile à M. Drouyn de Lhuys, d'accord avec lord Clarendon, de répondre au nom de l'Empereur, dans sa mémorable note à M. de Bourqueney, en formulant les conditions générales auxquelles les Puissances alliées consentaient à traiter du rétablissement de la paix. Ces conditions comprennent ce que l'on est convenu d'appeler les quatre garanties.

Cependant l'Allemagne ne se décidait pas, et, pendant que les notes et les contre-notes s'échangeaient entre Vienne, Berlin et Saint-Petersbourg, la guerre continuait et se développait en Crimée; la France et l'Angleterre luttèrent devant Sébastopol pour la cause commune, et elles prodiguaient leur sang pour assurer l'indépendance et l'équilibre de l'Europe. Enfin l'Autriche nous demanda si nous

consentirions à traiter encore sur les bases des quatre garanties. L'hésitation fut longue dans les conseils des deux Puissances alliées. Il leur semblait qu'après de si glorieux efforts et de si douloureux sacrifices, après avoir gagné deux victoires, à Alma et à Inkerman, quand leurs armées assiégeaient Sébastopol et quand leurs flottes occupaient la mer Noire, elles avaient droit d'exiger davantage. Mais l'intérêt d'une alliance avec l'Autriche, pour la paix comme pour la guerre, l'emporta sur l'inspiration de ces légitimes exigences. Le traité du 2 décembre fut le résultat de cette politique.

C'est donc par égard pour l'Autriche, par désir de son alliance offensive et défensive, et pour donner à l'Allemagne une preuve non-équivoque de modération, que nous avons accepté l'ouverture des négociations sur la base des quatre garanties, tout en nous réservant d'y introduire toute autre condition qui résulterait des chances de la guerre.

De la part des gouvernements alliés, cet acte de modération ne coûtait rien à leur dignité, ni aux intérêts qu'ils défendaient; car, sans cela, ils ne l'eussent pas consenti. De deux choses l'une, en effet: ou ces négociations devaient aboutir, ou elles devaient échouer. Si elles aboutissaient, l'Europe, par les quatre garanties, obtenait des conditions que M. le comte de Nesselrode déclarait 4 mois auparavant ne pouvoir accepter qu'après dix années de guerre malheureuse; si elles échouaient, l'Autriche, dont l'alliance devenait offensive, entraînait dans l'action armée, et le poids de son épée obtenait bien vite, par la guerre, ce que l'autorité de ses influences n'aurait pu imposer dans les négociations.

Ainsi, dans l'un et l'autre cas, il était bon de négocier à Vienne, tout en continuant de combattre en Crimée.

Quant aux conditions de paix, rien de plus juste, de plus modéré, de plus conforme aux droits et aux intérêts de l'Europe. Il nous sera facile de l'établir en caractérisant nettement la pensée qui les a dictées et le but qu'elles doivent atteindre.

La première des quatre conditions, en faisant cesser le protectorat de la Russie sur les principautés de Moldavie, de Valachie et de Serbie, et en plaçant leurs privilèges sous la garantie collective des grandes puissances, enlève au cabinet de Saint-Petersbourg les droits qu'il prétendait tenir des anciens traités, et qui n'étaient qu'un moyen d'assujétir ces populations, de dominer la Turquie, d'approcher l'Autriche par son côté le plus vulnérable, et de troubler l'Europe entière.

La seconde, en stipulant la liberté de la navigation du Danube, dégage le commerce de toutes les nations, et principalement de l'Autriche, des obstacles moraux et matériels qui l'entravent, et laisse les bouches de ce grand fleuve ouvertes aux Etats dont il est la richesse et la défense.

La quatrième, en affranchissant la Turquie des prétentions de la Russie à un protectorat religieux sur les sujets grecs du Sultan, assure cependant plus que jamais la liberté de conscience en même temps qu'elle détruit la suprématie que les czars se sont attribuée et dont le but politique, pour mieux s'imposer, se dissimulait sous un intérêt religieux.

Quant à la troisième de ces conditions, celle qui a pour objet de faire cesser la prépondérance de la Russie dans la mer Noire, nous l'avons réservée tout exprès, comme la plus importante et la plus contestée, afin de l'expliquer ici catégoriquement. Comment faut-il l'entendre d'abord? Evidemment l'équivoque sur un point aussi grave ne pouvait convenir à personne. Les gouvernements alliés, qui ont la conscience de la justice de leurs prétentions, n'ont pas craint de les définir. La Russie a fait de la mer Noire un lac russe; elle y a lentement fondé des établissements maritimes de premier ordre; elle y a accumulé, avec autant de persévérance que de mystère, des forces navales considérables, et l'on peut dire que, par cette domination exclusive de la mer Noire, elle a mis le siège en permanence devant Constantinople.

Cet état de choses n'est pas possible, parce qu'il est incompatible, non-seulement avec l'intégrité de l'empire ottoman, mais avec la sécurité de l'Europe tout entière.

La France et l'Angleterre, en demandant à la Russie de limiter sa puissance dans la mer Noire ou de neutraliser cette mer, sont donc complètement dans leur droit. Si ce résultat n'était pas obtenu par la paix ou par la guerre, la paix serait éphémère et la guerre serait stérile. Et qu'on remarque bien, cette demande de limitation de la puissance russe ou de neutralisation de la mer Noire ne répond pas seulement à l'intérêt anglo-français, elle répond aussi à l'intérêt de l'Autriche, pour laquelle le Danube, fleuve commercial et militaire, est une magnifique route ouverte à son activité vers le Pont-Euxin et l'Asie.

On présente contre cette prétention un argument

que nous ne croyons pas sérieux: on dit aux puissances alliées: « Vous demandez à la Russie une concession qui, tout au plus, pourrait être le prix de la reddition de Sébastopol, et cette place est encore occupée par l'armée russe. »

Voici notre réponse: Il est de droit des gens que l'on peut garder par la paix une partie de ce que l'on a obtenu par la guerre. Nous n'avons pas encore pris Sébastopol, cela est vrai; mais qu'est-ce donc que Sébastopol à l'heure qu'il est pour la Russie? Ce n'est plus une place maritime, puisque sa flotte, coulée à l'entrée de son port ou enfermée derrière cette barrière infranchissable, s'est retirée de la lutte. La mer Noire est le champ de bataille que nous avons conquis, ou, si l'on veut, que l'ennemi nous a abandonné. Le pavillon russe ne pourrait pas s'y montrer. Nos vaisseaux, ceux de l'Angleterre et de la Turquie la sillonnent dans tous les sens. Sa domination est déplacée; elle a passé de Sébastopol à Constantinople.

Qui nous oblige à rendre ce gage? Est-ce que cette situation n'est pas la meilleure pour nous? et non-seulement nous occupons la mer Noire, mais encore nous assiégeons Sébastopol; nous sommes fortifiés à Kamiesch et à Balaklava; Omer-Pacha se retranche à Eupatoria; Odessa est sous la menace de nos flottes. Que peut faire la Russie? subirait-elle longtemps sans dommage pour sa puissance morale et sans ruine pour son commerce, le blocus qui va l'enfermer de toutes parts dans la mer Noire et dans la Baltique? Pourrait-elle vivre au sein de cette paralysie qui frappe en elle le principe vital des nations, c'est-à-dire le mouvement, l'action, le droit d'exporter ou d'échanger ses produits et qui la condamnerait à l'isolement, à la stérilité et à l'impuissance dans l'immensité de son empire?

Demander à la Russie de limiter ses forces navales ou de neutraliser la mer Noire, c'est-à-dire d'en exclure tous les bâtiments de guerre, à quelque nation qu'ils appartiennent, c'est donc exiger d'elle beaucoup moins que ce qui nous est acquis par la guerre et ce qu'il dépend de nous de conserver sans effort. Pour que la Russie ne rentre jamais dans la mer Noire, que faut-il, en effet? Il ne faut que quatre vaisseaux de chacune des trois nations maritimes, la France, l'Angleterre et la Turquie. Cette croisière suffirait pour occuper la mer Noire et pour transporter sa domination des rivages de la Crimée à l'entrée du Bosphore.

Ce que la Russie a perdu, ce qu'elle ne peut recouvrer par la guerre, fût-elle encore bien longue, c'est sa prépondérance sur l'Orient. Ce qu'elle peut légitimement demander, c'est sa part d'influence dans les affaires du monde. Elle trouverait au besoin une coalition de tous les Etats pour contenir son ambition; mais personne ne veut l'humilier. Ce qu'on lui demande, l'Europe a le droit et le devoir de l'exiger d'elle. Si elle l'accorde, le repos du monde est assuré, le but des puissances alliées est atteint. Si elle le refuse, la guerre continuera et décidera.

A l'heure même où nous écrivons, ces graves solutions se préparent et s'agitent au sein des conférences de Vienne, où M. Drouyn de Lhuys et lord John Russell ont porté, avec l'autorité de leur caractère et de leur situation, l'expression de la pensée commune de leurs gouvernements. Le pays doit attendre avec confiance le résultat de cette décisive épreuve. Il peut se dire que la paix sera faite, si elle est possible, avec honneur pour les drapeaux de la France et de l'Angleterre et sécurité pour leur influence, et que la guerre, si elle continuait, serait nécessaire au but que se proposent les gouvernements alliés et dont rien ne peut les détourner.

Mais un grand résultat est acquis dès à présent, par le fait même de ces négociations. La France et l'Angleterre ont loyalement négocié avec l'Autriche afin de laisser épuiser à sa politique les dernières ressources de la conciliation. Ces conférences, dont le centre est à Vienne, sont l'acte loyal et honnête du gouvernement de l'empereur François-Joseph. Mais les puissances alliées savent que si l'Autriche ne réussit pas dans ce noble effort de son patriotisme européen, elle combattra résolument avec elles. En limitant leurs exigences aux conditions même acceptées par le cabinet de Vienne dans le traité du 2 décembre, elles ont gagné à la cause commune un allié important et dévoué. La possibilité de la paix, comme la nécessité de la guerre, ne doit être désormais qu'un fait commun aux trois signataires de ce traité. La solidarité de leurs intérêts et de leurs engagements les unira dans la lutte comme elle les a unies dans les conférences, et cette grande confédération européenne aurait bientôt triomphé de toutes les résistances.

La France et l'Angleterre peuvent donc s'applaudir d'avoir consenti à négocier en continuant à combattre. En agissant ainsi, elles ont de plus augmenté leur force. Leur adhésion à une paix honorable et possible, ayant pour conséquence le con-

cours de l'Autriche à une guerre nécessaire et légitime, est un acte que la sagesse conseillait et que l'opinion publique approuvera.

Un dernier mot en terminant ce travail. C'est une chose nouvelle et hardie peut-être que de parler de la conduite militaire et diplomatique d'une guerre pendant que l'armée se bat et que la politique négocie. Nous avons pensé que c'était à de pareilles heures qu'il était utile de dire la vérité au pays. La vérité n'est un danger que pour la faiblesse. Quand on a pour soi le droit et la force, elle honore ceux qui la disent, elle rassure ceux qui l'entendent.

Le bombardement général de Sébastopol a commencé. Nous approchons en conséquence du moment où nous recevrons de la Crimée, des nouvelles décisives. Toutes les batteries, depuis si longtemps préparées par les armées française et anglaise, ont ouvert le feu contre les redoutes de l'ennemi, de manière à démonter ses canons et à pratiquer la brèche. La dépêche du général Canrobert qui nous informe de ce grand fait constate que dès le 9 au soir, c'est-à-dire après un feu de quelques heures, la supériorité était acquise aux batteries des assiégeants. Cette déclaration du général en chef de l'armée française se trouve confirmée par une autre dépêche du général Gortschskoff, que nous recevons à l'instant. Cette dernière communication nous apprend que, dans la nuit du 9 et dans la journée du 10, les assiégeants ont continué avec un tel succès que le Prince est obligé d'avouer que les Russes ont eu 833 hommes hors de combat. Un tel aveu nous donne la mesure de l'effet produit par nos batteries.

Nous devons attendre de nouveaux détails avant d'émettre aucune considération sur le dernier acte de la grande entreprise qui se poursuit sous les murs de Sébastopol. Cependant il nous est impossible de ne point accueillir les premiers avis que nous venons de résumer avec des sentiments d'espérance qui, nous le croyons, seront complètement justifiés. — Havas.

Le *Globe* raconte en ces termes l'arrivée à Douvres de l'Empereur et de l'Impératrice des Français: « Douvres, lundi, une heure et demie.

» L'Empereur et l'Impératrice viennent de débarquer. L'animation et l'enthousiasme de la population ont été très-grands. La foule se pressait depuis le matin sur la jetée, les habitants de la ville se mêlaient librement aux hommes de la milice, et la mer était surchargée de bateaux pavoisés.

» Les tirailleurs de Kent (*Kent mounted rifles*) formaient la haie entre l'hôtel de Lord-Warden et le lieu de débarquement. De formidables applaudissements se firent entendre quand le prince Albert quitta l'hôtel pour se rendre à bord du *Vivid* et se porter en mer au-devant de la compagnie impériale.

» Une demi-heure après, les navires français ont été signalés, le *Pélican* ayant arboré le pavillon impérial. Il s'est fait presque un profond silence parmi la foule quand la flottille française, accompagnée par le *Vivid* (sur le pont duquel on pouvait distinguer le prince Albert), s'est rapproché de la magnifique division de la flotte de la Baltique.

» Alors, à un coup de canon du *Neptune*, les agrès des navires anglais se sont peuplés des équipages, et une détonation semblable à un tonnerre est partie de tous les sabords pour souhaiter la bienvenue à l'Empereur. Les chaloupes de tous les vaisseaux formaient une double haie au milieu de laquelle s'avavançait le vapeur impérial.

La scène dont nous avons été témoins est au-dessus de toute description. La matinée était chaude, le soleil étincelait sur les flots et les rochers blancs; les eaux du port étaient agitées par les milliers de vagues que la flottille en avançant chassait devant elle, et l'air retentissait des acclamations joyeuses et des hurrahs enthousiastes des équipages anglais. Ces acclamations furent répétées trois fois avec la force et la lenteur particulières aux marins anglais. Puis, quand l'écho du dernier hurrah se perdait dans l'espace, il était repris par les marins des embarcations avec une puissance dont n'avons jamais eu d'exemple.

» L'Empereur Napoléon III était sur le pont du *Pélican*, la tête fréquemment découverte; l'Impératrice était à ses côtés. Le prince Albert débarqué le premier a reçu leurs Majestés Impériales. L'artillerie a tiré une salve impériale, la musique a exécuté des fanfares, et la population a fait entendre des acclamations enthousiastes.

» L'Empereur a présenté à l'Impératrice le prince Albert, puis il s'est dirigé le premier, vers le Lord-Warden-Hôtel; presque aussitôt après avoir pris terre, il s'est tourné vers la population et il a salué à diverses reprises.

» Sa Majesté paraissait en parfaite santé; sa figure était animée, et dans tous ses mouvements se

trahissait la satisfaction cordiale que lui faisait éprouver cette flatteuse réception.

» Le maire et la corporation lui présentent actuellement une adresse, et les flots de la population se pressent autour de Lord-Warden-Hôtel. Le temps est magnifique. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Constantinople, le 12 avril. — *Le chargé d'affaires de France au ministre des affaires étrangères.* — M. le général Canrobert écrit, à la date du 10 avril au matin, que le feu de toutes les batteries françaises et anglaises a été ouvert la veille contre la place. Dans cette première journée, la supériorité était acquise aux assiégeants, et l'impression générale, dans les armées alliées, était très-favorable. (Moniteur).

« Kamiesh, le 10 avril. — « Le bombardement général, commencé hier, continue sans interruption. » Une brèche a été pratiquée. (Constitutionnel.)

FAITS DIVERS.

On lit dans l'*Echo de Valenciennes* :

« On nous cite un moyen très-expéditif et très-sûr pour détruire les vers qui ont ravagé jusqu'ici impunément nos jardins. Cette découverte est due au hasard, et c'est M. Delbaune-Coppin, négociant à Bavay, qui a le premier usé de la recette sans se douter de son efficacité. Voici à quelle occasion. Cet honorable négociant avait fait laver un certain nombre de sacs ayant contenu du sel. Comme le sel, en dose assez faible, est un excellent engrais, l'eau dans laquelle les sacs avaient été lavés fut jetée sur le jardin. Quelques minutes plus tard, la surface du sol était couverte d'une multitude de vers de toute taille et de toute dimension, qui expirèrent presque aussitôt. »

— *Moyen de préparer les jambons à la manière anglaise.* — Nous empruntons la recette suivante au *Bulletin des cantons de Perwez et de Jodoigne* : — Il faut d'abord mortifier la viande pendant trois ou quatre jours, ensuite la frotter avec beaucoup de sel; le lendemain, bien l'essuyer avec un linge sec, de manière à ce qu'il ne reste plus du tout de sel; de suite frotter cette viande très-fortement avec du sucre cassonade, la laisser encore un jour; après quoi on l'essuie pour enlever le sucre. On la gratte de nouveau avec moitié salpêtre et moitié sel prunel; le lendemain seulement, on la mettra dans la saumure pour y rester quinze jours; ensuite on la fume comme pour les jambons ordinaires.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous avons la douleur d'annoncer que M. Ducos, ministre de la marine, est mort la nuit dernière des suites de la cruelle maladie dont il était atteint depuis plus d'un mois et qui avait laissé, dès l'origine, bien peu d'espoir à ses nombreux amis.

L'Empereur et la France perdent, dans la personne de M. Ducos, un ministre laborieux et un administrateur des plus habiles. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

« L'Empereur et l'Impératrice sont arrivés hier dans la soirée, à Windsor, au milieu des plus vives acclamations. La Reine d'Angleterre a fait à l'Empereur et à l'Impératrice l'accueil le plus cordial et le plus gracieux. »

» Il est impossible de se faire une idée de l'enthousiasme avec lequel l'Empereur et l'Impératrice ont été accueillis par la nation anglaise depuis le moment où leurs Majestés ont mis le pied sur le sol britannique. »

Nous empruntons le *P.-S.* suivant à une correspondance publiée par le *Globe* :

« On ajoute que la nouvelle de la prise de la tour Malakoff est arrivée à Paris. »

CHRONIQUE LOCALE.

Nous trouvons dans le *Moniteur de l'armée* du 17 avril, ce qui suit :

« Une lettre de Saumur signale les excellents effets de l'application faite au dressage des chevaux de l'École de cavalerie, de la méthode de M^{me} Isabelle, dont M. le Maréchal ministre de la guerre a récemment doté la cavalerie de l'armée. »

» Un fait particulier a surtout émerveillé la population militaire de l'École. Au nombre des chevaux de l'établissement, on comptait un magnifique coursier, nommé *Marengo*, à l'égard duquel les meilleurs écuyers avaient déployé vainement toute leur science. Depuis deux ans, *Marengo* résistait à tous les efforts tentés pour le dresser; il semblait jouer à la balle avec ses cavaliers, et aucun d'eux n'avait pu réussir à se maintenir en selle

plus de quatre ou cinq pas. Bref, ce terrible cheval avait été déclaré indomptable, et sa réforme demandée à ce titre.

» M^{me} Isabelle a entrepris de réduire ce sauvage animal. Se rappelant les difficultés de ce genre qu'elle avait surmontées, il y a deux ans, en Russie, et l'immense succès qu'elle avait obtenu sur deux chevaux considérés aussi comme indomptables, et qu'elle avait apprivoisés au point que l'empereur Nicolas put enfin les monter devant toute sa cour, elle a tenté de soumettre *Marengo*. Grâce à ses efforts, réitérés pendant six semaines, avec cette patience et cette ténacité qui sont au nombre des qualités de son sexe, l'habile professeur est enfin parvenu à le dompter.

» Il y a peu de jours, ce magnifique cheval faisait une promenade de trois heures, monté par M. de Boisdénemetz, officier de dragons, à l'ébahissement presque général du personnel de l'École, car très-peu de gens avaient eu connaissance de l'entreprise hardie qui venait d'être, en si peu de temps, couronnée d'un si beau succès. »

Il est temps que la lumière se fasse sur le séjour de M^{me} Isabelle à Saumur. Au moment où le *Moniteur de l'armée* publiait cette lettre si flatteuse pour le mode de dressage de cette dame, une commission passait en revue les chevaux confiés à ses soins. Pour la plupart ils présentaient le triste aspect de chevaux rétifs, et le nombreux public qui était présent, haussait les épaules de pitié. La déception la plus complète a donc couronné les diverses épreuves de cette méthode. La lettre citée plus haut contient des faits tellement inexacts qu'il est impossible de garder le silence, sous peine de sanctionner par ce silence même les erreurs grossières qu'elle renferme; erreurs qui, à la faveur d'articles faits à plaisir, ont pris une certaine consistance, non pas dans le monde équestre dont le jugement est depuis longtemps porté sur la méthode de M^{me} Isabelle, mais dans les masses qui ne voient cette question, comme bien d'autres, qu'à travers le prisme souvent mensonger des journaux.

Marengo (1), ce cheval indomptable n'a jamais été dressé par M^{me} Isabelle, car il lui serait impossible de lui faire exécuter le moindre travail, si ce n'est celui de se promener sur une route un caveçon sur le nez, ou à ses côtés un cheval servant de maître d'école.

Il ne faut pas qu'on puisse ainsi se jouer d'écuyers et d'officiers, en voulant leur apprendre ce qu'on a toujours ignoré.

Quant aux chevaux russes, nous dirons à l'auteur de la lettre :

A beau mentir qui vient de loin. P. M. E. GODET.

P. S. — Nous apprenons à l'instant que l'officier désigné par le *Moniteur de l'armée* comme ayant monté *Marengo*, a refusé de le monter devant le général et les officiers de la commission, qui voulaient savoir la vérité sur le prétendu dressage.

Nous laissons à chacun l'appréciation d'un pareil refus.

Marengo a été alors monté par un sous-officier de l'École; il a fait ses défenses habituelles; et il a été parfaitement constaté que *Marengo* est plus rétif que jamais.

(1) *Marengo* a été envoyé à l'École de cavalerie par le 10^e régiment de chasseurs, comme cheval rétif; il n'a présenté en arrivant que les difficultés qui résultent d'un cheval faible de rein et ayant un principe d'immobilité. Monté par plusieurs sous-officiers de l'École, il a été reconnu impropre à faire un cheval d'escadron ou de carrière; mis aux piliers pour en faire un sauteur, il a été deux ans employé à ce travail. N'ayant pas assez de force pour faire un bon sauteur, parce qu'il ne sautait qu'avec colère, il a été proposé, pour la réforme, à cause de son principe d'immobilité et de ses mauvais pieds.

Quand on donna à M^{me} Isabelle les chevaux dits rétifs, envoyés par les corps depuis un an, et qui tous étaient employés aux escadrons ou au travail de carrière, *Marengo* fut du nombre et se trouva soumis à la méthode de la nouvelle dresseuse. M^{me} Isabelle prétend en avoir tiré parti: ce fait est inexact; depuis quatre mois, elle le tient en chartre privée, lui donne du sucre, des carottes, etc., se fait suivre par le cheval, qui, habitué à elle, a pu l'accompagner, mais à condition de ne pas quitter l'appât qu'il recherche. Qu'on le mette au manège, dans un service ordinaire, il sera plus rétif que jamais.

Il est arrivé hier soir à Saumur un aide-de-camp de S. Ex. M. le Ministre de la guerre.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 31 mars.

NAISSANCES. — 1^{er}, Eugène Gabillard, rue de Fenet; — 3, Henri Fehrembach, rue de la Visitation; — 5, Emile-Jules Robin, rue du Marché-Noir; — Louise Joséphine Perreau, rue de Fenet; — 6, Anna-Adol-

phine Martinet, rue de la Visitation; — Louis Genetay, rue de la Reine-de-Sicile; — André-Auguste Morin, quai de Linoges; — Julie-Caroline Daumay, rue de Fenet; — 8, Louise Pellé, rue de l'Ancienne-Messagerie; — 10, Marie-Françoise Guillemé, rue Notre-Dame; — Victor Baron, Ile-du-Saule; — Marie-Caroline Gros-lay, rue de Fenet; — 19, Désirée-Adèle Sève, Grand-Rue; — 24, Edouard-Eugène Boutault, Grand-Rue; — 29, Armand-Arsène Lelas, rue du Portail-Louis.

MARIAGES. — 8, Jean-René Retiveau, du Vaudelnay, a épousé Marie-Louise Razillard, domestique, de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Marie Lejard, 3 ans, rue de la Visitation; — Autoine-Paul Dard, zouave de 1^{re} classe, 34 ans, célibataire, à l'armée d'Orient; — 2, Madeleine Galle, journalière, 30 ans, femme Beneston, à la Providence; — 3, Urbaine Galé, propriétaire, 42 ans, femme Derouet, rue Saint-Nicolas; — Gilles Pelou, pêcheur, 70 ans, rue de la Basse-Ile; — 6, Marie Mouchart, 78 ans, veuve Patis, à la Providence; — 9, Marie-Marguerite Chauvet, 33 ans, femme Ferchaud, rue Saint-Nicolas; — Etienne Huet, journaliste, 71 ans, à Longué; — 10, Joëphine Simon, 72 ans, épouse de Doussain; — 14, Cheignon, mort-né, rue Royale; — 15, Anne Leroux, 2 jours, à la Providence; — 16, Marie-Perrine Clavereau, rentière, 80 ans, célibataire; — 17, Emile-Jules Robin, 44 jours, rue du Marché-Noir; — Jacques-Benjamin Plomelle, peintre, 38 ans, rue de la Tonnelle; — Auguste Lièvre, 4 ans, rue Saint-Nicolas; — Louise Pichard, fileuse, 23 ans, femme Assier, à l'Hôpital; — Jean Borie, fusilier au 4^e de ligne, 23 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Jean Larrose, caporal au 4^e de ligne, célibataire, à l'Hôpital; — 21, Anne Dufour, 33 ans, femme Martinet, rue de la Visitation; — Anne Trouillard, 40 ans, à la Providence; — 22, Marguerite Rouget, journalière, 16 ans, à l'Hôpital; — Julie Rivereau, rentière, 82 ans, veuve Leger, rue de la Tonnelle; — 26, — François-Louis-Samuel Tissot, rentier, 78 ans, rue de la Chouetterie; — 27, Marie Garnier, lingère, 30 ans, femme Bigot, à l'Hôpital; — 29, Eugène Chevalier, 9 mois, rue St-Jean; — 31, Françoise Iluud, marchande, 73 ans, veuve Bonheur, à la Providence.

Dans sa séance mensuelle de mars, le Conseil d'administration de la *Bretagne*, société d'assurances mutuelles, sous la direction de M. Favreau, ancien député, a admis 868 nouvelles adhésions pour une valeur réelle de F. 6,151,590

Les adhésions, depuis le 1^{er} janvier dernier, présentaient une valeur réelle de F. 20,327,934

Total des admissions depuis le 1^{er} janvier 1855 au 31 mars 26,479,524

Dans la même séance, le Conseil d'administration de cette société a, de nouveau, décidé qu'il n'admettrait plus les assurances d'usines et autres établissements dangereux. (195)

Maux de Dents. L'EAU du docteur O'MÉARA, ancien médecin de Napoléon à Sainte-Hélène, calme et guérit à l'instant le mal de dents le plus violent, arrête et détruit la carie. LA POUDRE DENTIFRICE, du même docteur, blanchit les dents sans altérer leur émail et aide à leur conservation en fortifiant les gencives.

Dépôt aux pharmacies de MM. BRIÈRE, à Saumur, et PELLÉTIER fils, à Doué. (86)

L'Académie de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1845, a décerné une *Médaille d'honneur en argent* à M. GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PÂTE PECTORALE, dont les précieuses propriétés, pour combattre les RHUMES, *Enrouements*, *Catarrhes*, *Asthmes*, *Grippes*, etc., avaient été constatés par la commission chargée d'en faire l'examen. (Médaille d'or en 1845). — La fabrique est transférée à Paris, 28, rue Taitbout. — Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Étranger. (871)

Rien n'est plus délicat comme odeur et plus suave comme parfum que le COSMACÉTI. *Vinaigre d'hygiène* et de *toilette* qui, de l'avis des plus illustres chimistes de notre époque, parmi lesquels nous pouvons compter le célèbre ORFILA, est le seul qui réunisse toutes les conditions d'hygiène, d'utilité et d'agrément; son action sur la peau est douce et bienfaisante et lui donne de la fraîcheur sans l'irriter. Dépôt chez M. Eugène Pissot, coiffeur. (169)

BOURSE DU 17 AVRIL.
5 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 75
4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 95 30
BOURSE DU 18 AVRIL.
3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 68 90.
4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 95 85.

P. GODET, propriétaire-gérant.

EXPÉDITIONS FRANCO JUSQU'A DESTINATION.

AUX VILLES DE FRANCE.

Rue Vivienne, 51, à Paris.

NOUVEAUTÉS.

Rue Richelieu, 104, à Paris.

Echantillons et Marchandises expédiés *franco* sur demande. — Choix de Châles français, garantie et marque de fabrique. — Catalogue général des Marchandises. — Soieries, Confection, Blanc de fil et de coton, Lingerie, Fantaisie, Etoffes nouvelles, Lainage, Rubans, Bonneterie, etc.
Les Propriétaires de cet Etablissement nous prient, à l'occasion de l'Exposition universelle, d'annoncer à nos lecteurs que tous les achats qui sont faits à Paris dans leurs magasins sont expédiés *francs de port jusqu'à destination*, comme les marchandises, les échantillons et les choix conditionnels qui leur sont demandés par correspondance. (151)

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur.

ERRATA.

Dans l'insertion des notifications de la purge d'hypothèque légale faite à la requête de M. Henri Mayaud, propriétaire, demeurant à Saumur, sur la Terre de la Poupardière, située dans les communes de St-Martin-de-la-Place et de Longué, et qui a paru au n^o du mardi 17 avril présent mois, à la ligne 19^e, au lieu de : *Suivant exploit d'Huys*, il faut lire : *suitant exploit de D'Huy*; à la 32^e ligne, au lieu de : *M^{lle} Armande*, lisez : *M^{lle} ARMANDE*; à la ligne 55^e, au lieu de *Poussairol*, lisez : *POMAIROL*.

C. BEAUREPAIRE.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

ON OFFRE 7,000 FR.

A placer à RENTE VIAGÈRE, sur une seule tête.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (196)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON

Sise au Pont-Fouchard,

Occupée par M. Dufour, avec cour, jardin et vaste hangar.

S'adresser à M. DUFOUR ou à M. ROGERON, menuisier, rue Beaurepaire.

Etude de M^e GUÉRIN, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

Emprunt de 12,000 francs

PAR LA COMMUNE DE SAINT-CLÉMENT-DES-LEVÉES.

On fait savoir que le dimanche 22 avril 1855, à midi, à l'hôtel de la Mairie de la commune de Saint-Clément-des-Levées, il sera procédé, par le ministère dudit M^e Guérin, par voie d'adjudication, au prêt à faire à ladite commune d'une somme de 12,000 francs, aux charges, clauses et conditions constatées par procès-verbal passé devant le même notaire le 17 mars 1855, approuvé par l'autorité supérieure.

S'adresser, soit audit M^e GUÉRIN, soit à la Mairie de Saint-Clément, pour prendre connaissance de ces charges, clauses et conditions. (190)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai.

S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

A LOUER

Présentement

UNE PETITE MAISON, Grand Rue, 49, appartenant à M. Daburon et joignant la sienne,

Occupée par M^{me} veuve Piette.

S'adresser à M^{me} veuve PIETTE, ou à M. DABURON. (679)

Etude de M^e MANDIN, notaire à Doué.

A AFFERMER

A moitié fruits,

Pour entrer en jouissance de suite, LA PROPRIÉTÉ

DES VIGNAUX

Située commune de Brossay.

Cette propriété, située à quatre kilomètres environ de Doué, est en un seul tenant et comprend une superficie de vingt-cinq hectares, divisée en plusieurs pièces de terre closes de haies.

Elle est aujourd'hui en très-bon état de culture.

S'adresser, pour visiter les lieux et traiter, à M. GODBERT-THOMAS, demeurant aux Vignaux, auquel appartient la propriété. (138)

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

A Paris, chez M. DUSACQ, Libraire agricole, rue Jacob, 26, Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet des recueils agricoles français; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 pages in-4^o sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 15 fr. par an.)

SOMMAIRE DU N^o DU 5 AVRIL 1855.

MOLL	Sur les machines agricoles.
M ^{me} MILET	Le chon branchu.
BARRAL	Un bélier cotswoold.
DE LA TRÉHONNAIS	Chronique agricole algérienne.
DE RIVERO	De l'agriculture au Pérou.
ROLAND	Plantoir multiple.
DUVAL	Chronique agricole algérienne.
GAYOT	Les courses de haies et les steeple-chases.
DUVERNET	Les moutons de Crévant.
RISLER	Revue des travaux des Sociétés d'Agriculture françaises et étrangères.
DE SESMAISONS	Concours régional de Nantes.
MOLL	Foin brun. — Lupins. — Charançons.
CHANLIAUX	Revue mensuelle de la culture en Bourgogne.
BARRAL	Chronique agricole de la 2 ^e quinzaine de mars. <i>Revue bibliographique.</i> — Ouvrages d'agriculture publiés en mars 1855.
BORIE	Tableau régulateur des droits d'entrée et de sortie pour les grains.
DUVAL	Revue commerciale de l'Algérie (1 ^{re} quinzaine de mars.)
BORIE	Revue commerciale de la 2 ^e quinzaine de mars.

Ce Numéro contient onze gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

Par MM. Vilmorin, Naudin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois, avec 24 gravures coloriées, une par n^o. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

Ce Numéro contient la gravure coloriée du *Rhododendron Thomsoni*.

MAISON RUSTIQUE DU XIX^e SIÈCLE

Avec plus de 2,500 gravures représentant tous les instruments, machines et appareils, races d'animaux, arbres, arbustes et plantes, bâtiments ruraux, etc.

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. BAILLY, BIXIO ET MALPEYRE,

Cinq vol. in-4^o, équivalant à 25 vol. in-8^o ordinaires. 39 fr. 50 c. Tous les articles sont signés. — Toute personne qui place six exemplaires reçoit le septième gratis.

LE BON JARDINIER POUR 1855,

PAR MM. POITEAU, VILMORIN, DECAISNE, NEUMANN ET PÉPIN. 1 volume in-12 de 1644 pages. — Prix : 7 francs.

PILULES DE VALLET.

Approuvées par l'Académie impériale de médecine.

Les médecins les ont adoptées depuis plus de quinze ans, pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques.

AVIS. — Les tribunaux ont condamné l'usurpation qui avait été faite par quelques personnes, de mon nom de *Vallet* pour vendre les pilules ferrugineuses dont je suis l'inventeur, et que je prépare moi-même par des procédés qui me sont propres.

En donnant cet avis, mon but est de garantir le public contre les contrefaçons et les imitations qui pourraient encore exister en France et à l'étranger.

Tout consommateur devra donc s'assurer que les flacons sont scellés de mon cachet, et que l'étiquette porte ma signature: VALLET.

Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 45; à Angers, chez M. MENIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe; HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (26)

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix : 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné

PAPIER SÉROFUGE
DE
ANCELIN et CHOUTTE.
MÉTHODE PERFECTIONNÉE
POUR LE PANSEMENT DES
Vésicatoires et Cautères.

Ce papier aide et filtre la sécrétion à mesure qu'elle se forme; prévient l'irritation, l'agrandissement de la plaie, enlève l'odeur.

A Paris, chez M. ANCELIN, rue Saint-Honoré, 274.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Prefecture et de la Mairie.